

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juillet 2019

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE-TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - I. DUMAS - B. GRYNFELTT - L. MOULARD - A. MARTI - C. BOUCHE - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - A. HERNANDEZ - V. FONTVIEILLE - S. PUJOL - H. GRANIER

Mandats : F. FRYDER AMEE à V. BAUDE-TOUSSAINT - F. PIBAROT à B. GRYNFELTT

Absents excusés : R. CABANNES - G. OUSTRY - E. TOURRETTE - A. FLORIO - H. CABANEL - F. LANGIN - R. BEAUCOURT - A. VALENTIN - F. AIT OUARET

Secrétaire de séance : Mme MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

I - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 juin 2019

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

II -Bail emphytéotique entre M.AUTHIE et la commune de Servian

M. le Maire rappelle l'opération cœur de ville et l'engagement pris d'un parking de substitution.

Le point II est approuvé à la majorité par le conseil municipal. (1 voix contre : H. GRANIER, 1 abstention : S. PUJOL).

III -PHEBUS-Convention de mobilier urbain 2m²

C. BASTIER donne lecture de la convention du mobilier urbain pour une durée de 6 ans avec la société PHEBUS.

Le point III est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

IV - Conseil départemental- convention de transfert de maîtrise d'ouvrage- aménagement d'une voie douce le long de la RD 39 entre les PR 25+384 et 25+734-Commune de Servian

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point IV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

V - Conseil Départemental-convention d'entretien du domaine public départemental Route Départementale n° 39- aménagement d'une voie douce entre les PR 25+384 et 25+734

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point V est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VI -Police municipale-avenant n° 2 à la convention de mise en commun des agents de police municipale entre les communes de Servian-Bassan-Coulobres et Espondeilhan

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point VI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VII-Association ART ET CULTURE-convention relative à la mise à disposition de la salle Jean Moulin

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

VIII-Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault- convention d'accès à « Mon Compte Partenaire »

V. BAUDE TOUSSAINT donne toutes explications sur cette convention.

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

IX- CABM- Convention d'utilisation des infrastructures de la commune de Servian par la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et d'utilisation du réseau très haut débit « la fibre du sud » par la commune

M. le Maire donne toutes explications sur le déploiement de la fibre par l'Agglo.

Le point IX est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

X- CAUE 34- convention de mission d'accompagnement-aménagement de l'ensemble foncier « TRICART »

M. le Maire donne toutes explications sur l'accompagnement du CAUE dans les projets de la commune.

Le point X est approuvé à la majorité par le conseil municipal. (2 abstentions : S. PUJOL, H. GRANIER).

XI- Indemnisation des dommages de travaux publics-commission d'indemnisation à l'amiable-indemnisation du « Le Grand Café »

C. VISTE rappelle la mise en place d'une commission d'indemnisation des commerçants gênés par les travaux du cœur de ville.

Le point XI est approuvé à la majorité par le conseil municipal. (1 abstention : S. PUJOL)

XII- Décision modificative n °1 au budget primitif 2019

C. VISTE donne lecture de la note synthèse avec les modifications en dépenses et recettes en section d'investissement.

Le point XII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XIII- Création d'emploi

N. ROUQUAIROL donne lecture de la note de synthèse.

Le point XIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

XIV- Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions suivantes :

- 2019-013 : Bail de location - BRUBALLA Mathieu / Fanny
- 2019-014 : Extension de l'école Jules Ferry - Mission Coordination Sécurité et Protection Santé

XV- Questions diverses

- Feu d'artifice du 13 juillet
- Travaux en cœur de ville

La séance est levée à 20 heures.